

DISPOSITIONS FINANCIERES

CONTRIBUTIONS

Cotisation Ligue : Unions	50 €
Cotisation Ligue : Clubs Départementaux	100 €
Cotisation Ligue : Clubs Régionaux	150 €
Engagement région : Equipe Seniors	130 €
Engagement région : Equipe Jeunes	60 €
Engagement région : 2ème phase Jeunes	30 €
Réclamation	175 €
Appel de décision administrative	Dépôt de garantie

PENALITES

Absence à l'Assemblée Générale : club départemental	80 €
Absence à l'Assemblée Générale : club régional	110 €
Absence à l'assemblée Générale : club fédéral	155 €
Organisation de tournoi sans autorisation	30 €
Participation à un tournoi pendant une journée de formation sans autorisation de la ligue	75 €
Rencontre internationale sans demande officielle	155 €
Feuille d'engagement en retard	40 €
Liste des "brûles" non communiquée	75 €
Liste de "brûlés" hors délai	30 €
Modification de rencontre sans accord de la commission sportive	50 €
Changement d'horaire, de date et/ou lieu hors délai	16 €
Feuille de marque incomplète ou non-conforme	10 €
Feuille de marque hors délai (cachet de la poste faisant foi)	15 €
Feuille de marque perdue	30 €
Résultats non communiqués au dimanche soir	20 €
Absence opérateur des 24 secondes en ERM et ERF	75 €
Non envoi du double de la feuille de marque des rencontres en championnat de France	15 €
Double de feuille de marque de championnat de France hors délai	10 €
Forfait déclaré	75 €
Forfait non déclaré	100 €
Forfait général	150 €
Rencontre perdue par pénalité seniors	75 €
Rencontre perdue par pénalité jeunes	45 €

Licence manquante	30 €
Faute technique	30 €
Faute disqualifiante sans rapport	45 €
Ouverture d'un dossier de discipline	90 €
Cotisation CRAMC	25 €
Retard dans le règlement des sommes dues	10%

CAISSE DE PEREQUATION

Les trois chèques non parvenus après la date limite	50 €
---	------

SANCTIONS SPORTIVES

Joueurs sélectionné n'honorant pas sa sélection ligue	Décision du C.D.
---	------------------

CHARTE DE L'ARBITRAGE

Non respect de la charte de l'arbitrage par arbitre manquant	150 €
--	-------

STATUT DE L'ENTRAINEUR

Entraîneur non revalidé	Prix de l'inscription au recyclage augmenté de 30 %
Entraîneur n'ayant pas le niveau requis	Prix de l'inscription en formation du niveau requis augmenté de 30 %

PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DES LICENCES DE LA PART LIGUE